

Élections CMA 2021 :

l'U2P et ses organisations membres préparent les listes « LA VOIX DES ARTISANS »

La régionalisation du réseau des Chambres de métiers et de l'artisanat est une réalité depuis le 1^{er} janvier 2021. Cette réforme doit permettre l'accompagnement des chefs d'entreprise artisanale en leur garantissant un véritable service de proximité. L'U2P salue le sens des responsabilités dont ont fait preuve, à la fois les élus et les personnels des CMA pour mettre en œuvre ce changement.

C'est dans ce nouveau cadre d'organisation que l'U2P et l'ensemble de ses organisations membres s'engagent dès ce début d'année dans la préparation des élections aux Chambres de métiers et de l'artisanat. Elles placeront au cœur de leur campagne les priorités suivantes :



- replacer l'Artisanat, Première entreprise de France, au centre des politiques publiques et des actions de relance économique
- assurer un service de proximité de qualité à chaque artisan, en complémentarité avec les missions des organisations professionnelles
- renforcer l'identité artisanale et poursuivre la promotion de l'Artisanat
- accompagner la modernisation, les transitions numérique et énergétique, et l'effort de formation, notamment l'apprentissage, des entreprises artisanales.

Les listes qui seront présentées par l'U2P aux élections de la fin de l'année 2021 dans tous les départements de France, de métropole et d'outre-mer, seront intitulées « La voix des artisans », rappelant qu'historiquement l'U2P est l'organisation qui fédère et défend les artisans et que ses candidats sont au service exclusif des entreprises artisanales.

L'ensemble des Présidents des organisations signataires du communiqué ajoutent : **« Les Chambres de métiers et de l'artisanat sont majoritairement gérées par des représentants de nos organisations. Nous devons saluer le travail qu'ils ont accompli pour améliorer le service rendu aux chefs d'entreprise artisanale. Ceci est d'autant plus nécessaire dans la période de crise sanitaire et économique que nous traversons. Nous appelons collectivement tous nos collègues artisans à soutenir les listes "La voix des artisans". La diversité des métiers que nous rassemblons au sein de l'U2P et l'esprit d'union qui caractérise les organisations affiliées à l'U2P nous aideront à gagner les élections ».**

Du mouvement à l'U2P



Dominique Métayer (à gauche) et Laurent Munerot

Le Conseil national de l'U2P, réuni le 19 janvier 2021, a désigné son président. C'est Dominique Métayer qui assurera cette mission pour les quatre années à venir.

Maçon de profession, Dominique Métayer a été choisi par la CAPEB (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment) pour accéder à la présidence de l'U2P.

En effet, conformément aux statuts de l'U2P, la présidence est assurée à tour de rôle par le représentant de chacun des quatre membres fondateurs et actif de l'U2P : la CAPEB, la CGAD, la CNAMS et l'UNAPL.

C'est ainsi qu'au titre de la CNAMS, Laurent Munerot a succédé en juillet 2020 à Alain Griset à la suite de la nomination de celui-ci dans le Gouvernement de Jean Castex.

Âgé de 66 ans Dominique Métayer a été membre du Conseil national, la principale instance de décision de l'U2P, de 2010 à 2020, et trésorier de 2019 à 2020. De même, il a été membre du Conseil d'administration de la CAPEB de 2002 à 2020 et a assuré les fonctions de trésorier (2007 - 2014) puis de vice-président (2015 - 2020).

À l'issue de la réunion du Conseil national, la nouvelle composition du Bureau de l'U2P est la suivante :

- **Dominique METAYER**, Président
- **Michel PICON**, 1^{er} Vice-Président, Président de l'UNAPL
- **Joël MAUVIGNEY**, 2^{ème} Vice-Président, Président de la CGAD
- **Laurent MUNEROT**, 3^{ème} Vice-Président, Président de la CNAMS
- **Jean-Christophe REPON**, 4^{ème} Vice-Président, Président de la CAPEB.